

↘ Débat public

Projet d'aménagement de la Bassée

Réunion du 13 décembre 2011
Bazoches-lès-Bray

SOMMAIRE

- 1. L'EPTB Seine Grands Lacs**
- 2. Le débat à mi-parcours**
- 3. Les inondations, un risque majeur en Ile-de-France**
- 4. La restauration des zones humides : un enjeu majeur**
- 5. Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne**
- 6. Le territoire de la Bassée**
- 7. Les bénéfices apportés par l'aménagement**
- 8. Le descriptif technique de l'aménagement**
- 9. Travaux et planning du projet**
- 10. Le coût prévisionnel du projet**



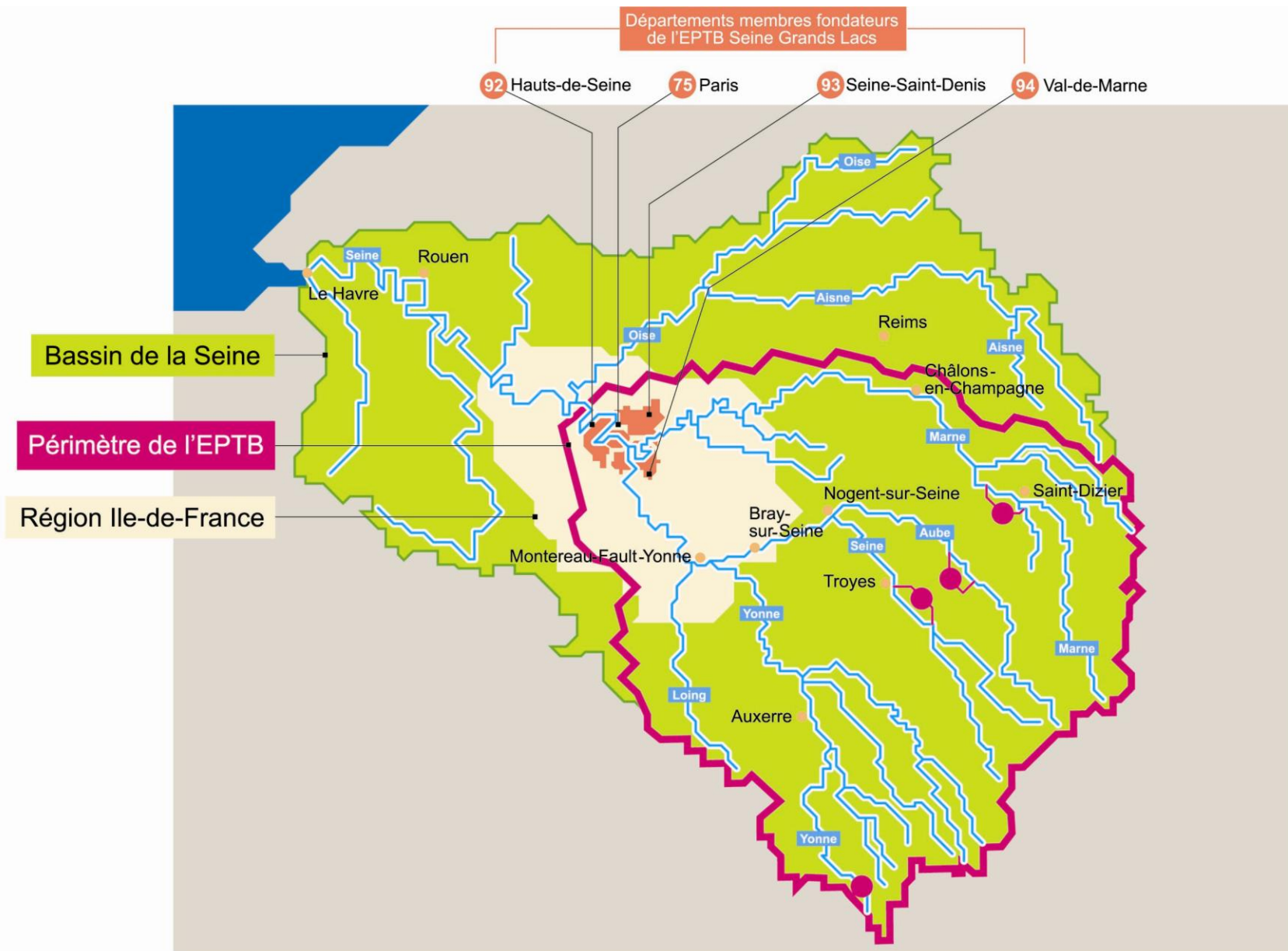
Le débat à mi-parcours :

- 2 réunions à l'aval
- 3 réunions locales

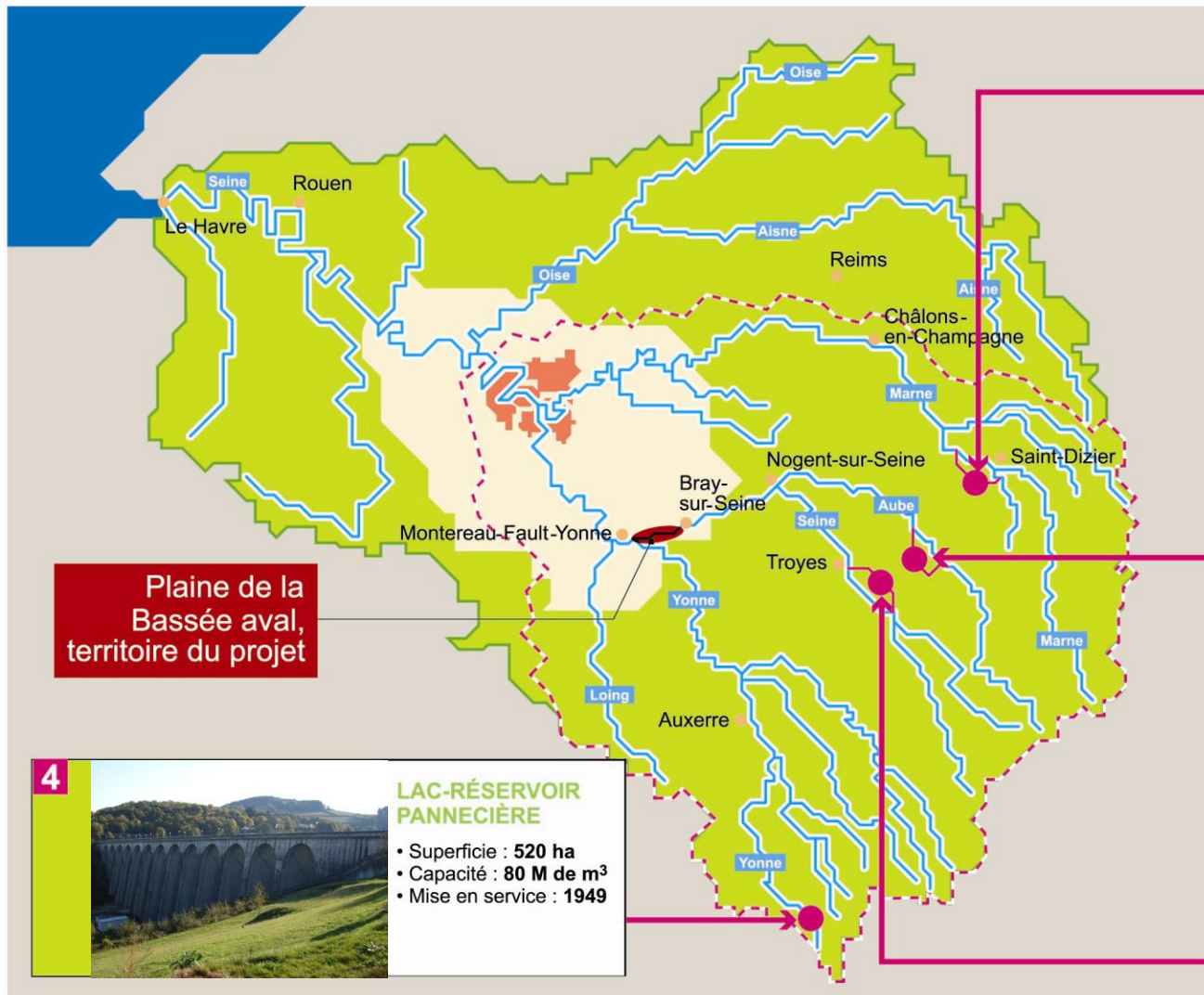
- Réunion de lancement : Bray-sur-Seine
- Réunion générale : Corbeil-Essonnes
- Réunion « enjeux agricoles » : Sourdun
- Réunion « Usages du territoire » : Marolles
- Réunion « Gestion des inondations » : Paris

17 novembre
22 novembre
24 novembre
1^{er} décembre
6 décembre

L'EPTB Seine Grands Lacs



Les ouvrages gérés par l'EPTB Seine Grands Lacs



1

LAC-RÉSÉROIR MARNE

- Superficie : 4 800 ha
- Capacité : 350 M de m³
- Mise en service : 1974

2

LAC-RÉSÉROIR AUBE

- Superficie : 2 320 ha
- Capacité : 170 M de m³
- Mise en service : 1990

3

LAC-RÉSÉROIR SEINE

- Superficie : 2 300 ha
- Capacité : 205 M de m³
- Mise en service : 1966

4

LAC-RÉSÉROIR PANNECIÈRE

- Superficie : 520 ha
- Capacité : 80 M de m³
- Mise en service : 1949

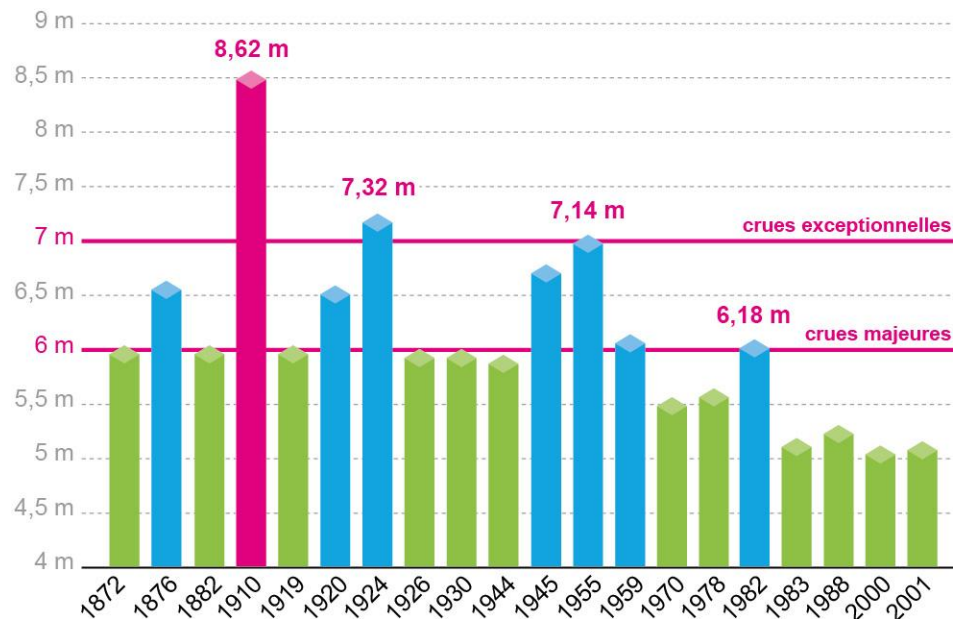
Le risque inondation en Ile-de-France



Crue 1910 – Paris

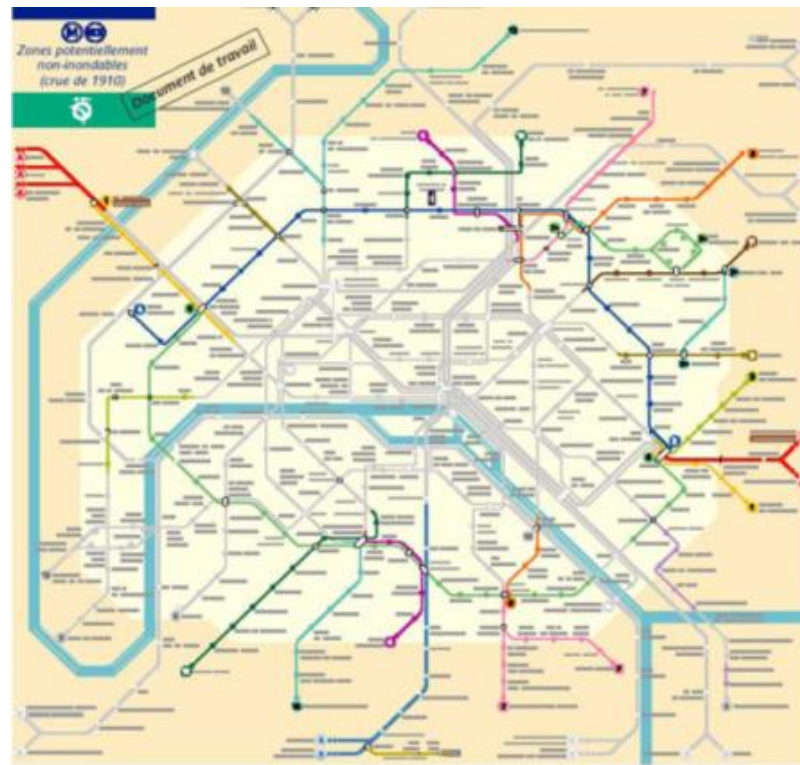


Crue 1955 – Rueil Malmaison



Les principales crues depuis 1872 à l'échelle du pont d'Austerlitz

Les conséquences pour la population et l'économie



- 850 000 habitants en zone inondable
- 2 millions en zone de fragilité électrique
- 2,7 millions en zone de fragilité AEP
- 170 000 entreprises touchées

17 milliards
d'euros de
dommages
de surface

Les leviers d'action : prévention et protection

Un dispositif de protection existant

- lacs-réservoirs
- zones d'expansion des crues
- protections locales

Une politique globale de gestion du risque inondation

- information et sensibilisation
- réduction de la vulnérabilité
- limitation de la montée des eaux
- prévision des crues et gestion de crise

Le projet d'aménagement de la Bassée s'inscrit pleinement dans cette stratégie



La restauration des zones humides: un enjeu environnemental de 1^{ère} importance

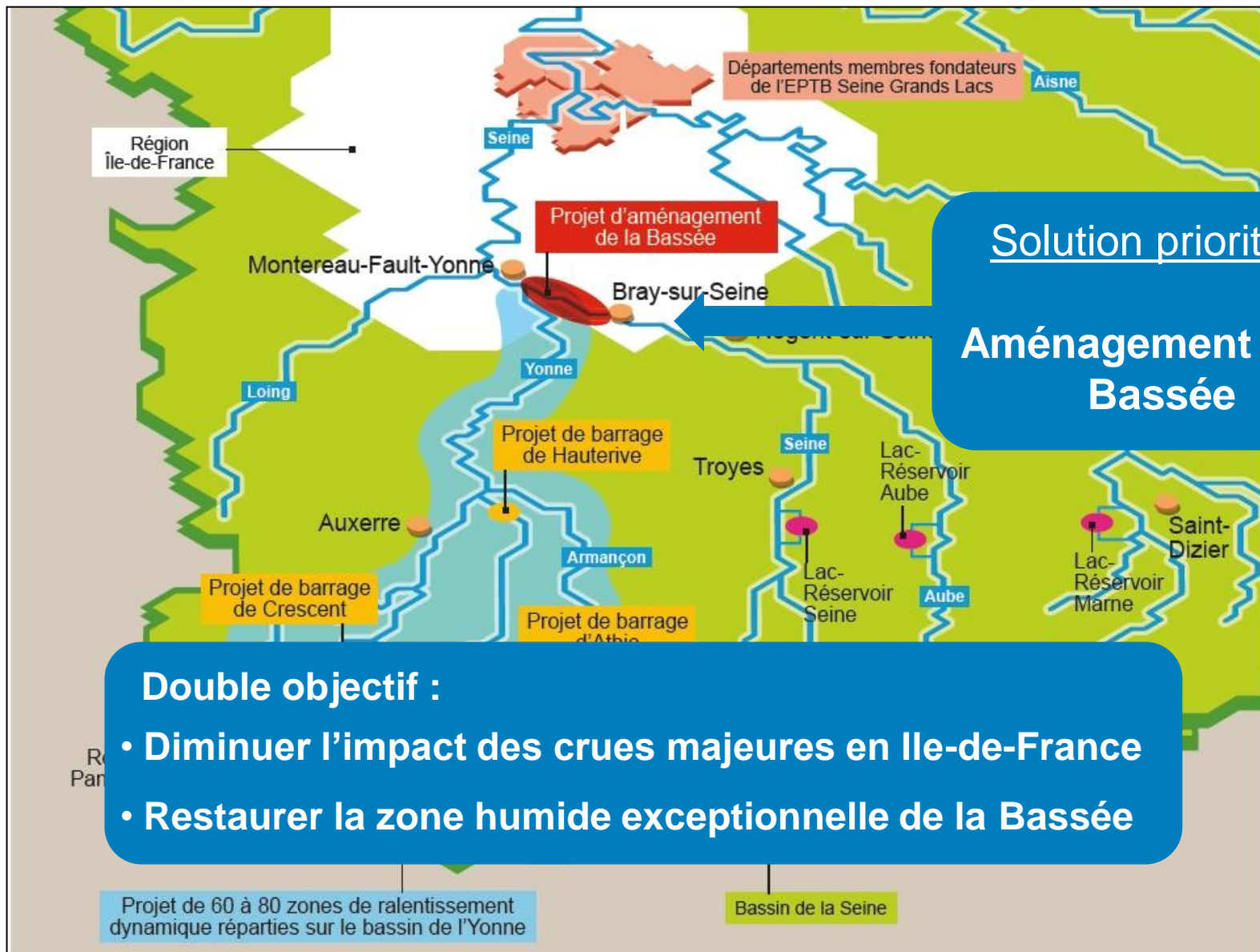
- **Convention de RAMSAR**
- **Engagement européen** en faveur des zones humides (Natura 2000):
 - Directive « Oiseaux »
 - Directive « Habitats Faune Flore »
- **Engagement de la France** en faveur des zones humides



Intégration du site de la Bassée au réseau Natura 2000

Nécessité d'un cinquième ouvrage : agir en priorité sur l'Yonne

Le risque inondation en IDF



La vallée de la Bassée

- Un territoire multifonctionnel



- La vallée de la Bassée à l'aval de Bray-sur-Seine



1^{er} objectif : diminuer significativement les effets d'une inondation majeure en Ile-de-France

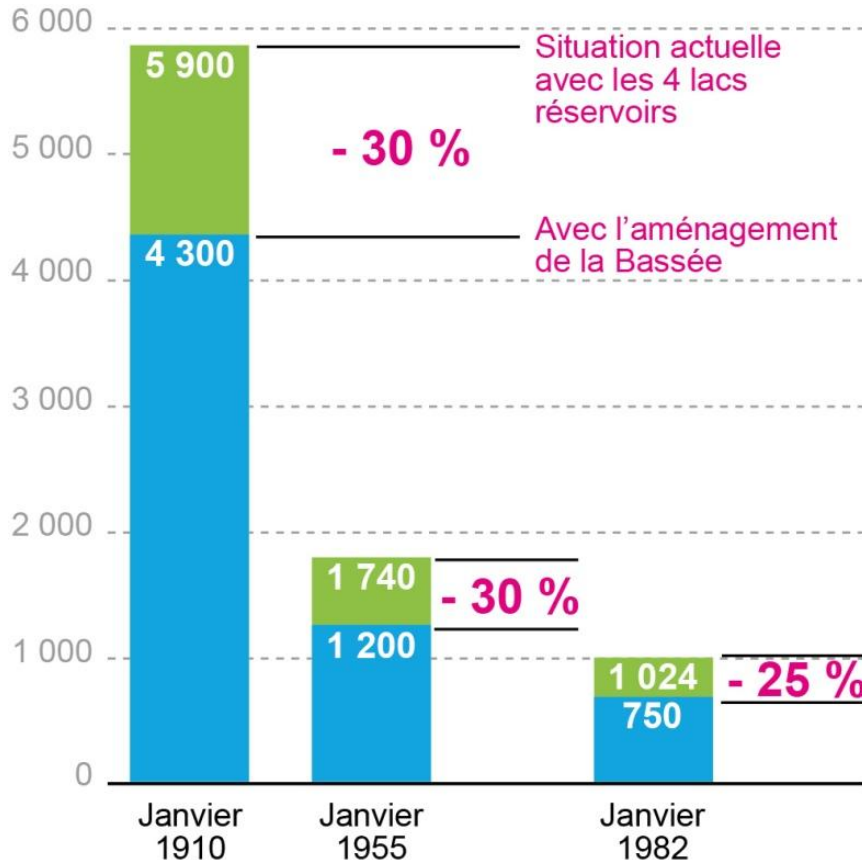
Gestion basée sur une prévision à 4 jours du débit à Montereau-Fault-Yonne.



Bénéfice hydraulique et socio-économique de l'aménagement

Des abaissements du niveau d'eau de 20 à 50 cm selon les villes et les crues

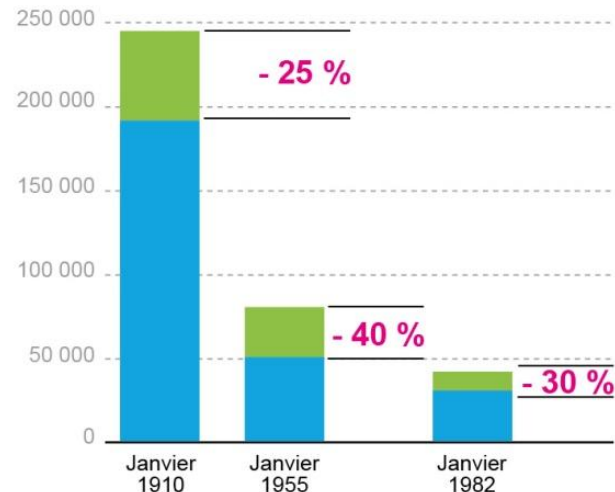
L'efficacité hydraulique



Dommages totaux

(en millions d'euros TTC)

Coût moyen des dommages de surface évités: 70 M€TTC/an



Population touchée

(en nombre d'habitants)

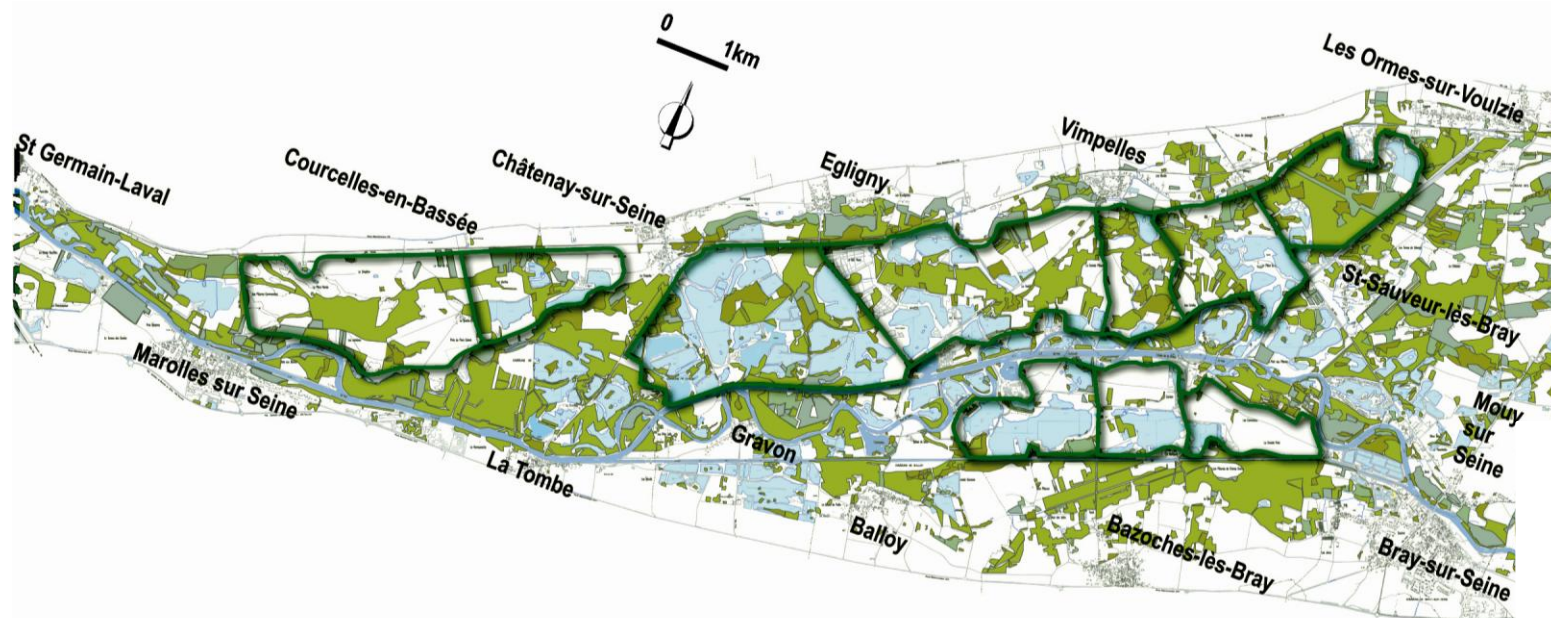
2^{ème} objectif: restaurer la zone humide exceptionnelle de la Bassée

- Inondations écologiques **rendant à la Bassée son caractère de zone humide**
- Inondations annuelles régulières et maîtrisées
- Favorisant **le retour d'espèces caractéristiques des zones humides**
- Permettant le **développement d'activités associées**



Les caractéristiques techniques de l'aménagement

- 10 espaces endigués - 58 km de talus digues
- Surface de stockage: 2 300 ha
- Volume stockable: 55 millions de m³
- Débit de pompage: 230 m³/s



Les principes de fonctionnement de l'ouvrage



L'intégration au territoire

Exemple d'insertion d'une digue

Etat actuel



Etat projeté



Ouvrage en fonctionnement



- **Intégration paysagère** des digues
- **Optimisation du tracé** des digues
- **Compatibilité avec les usages** existants et leur développement
- **Mesures de compensation financière** (servitudes de surinondation)
- **Création de voies de circulation douce** en crête de digues

Travaux et planning du projet

UN CHANTIER...

- ... à l'écoute des riverains
- ... propre
- ... respectueux de l'environnement
- ... aussi peu consommateur en énergie que possible



LE PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

2012

Décision du maître d'ouvrage à la suite du débat public

2012-
2013

Réalisation des études complémentaires et poursuite des études de faisabilité

2014

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et autorisations préalables au démarrage des travaux

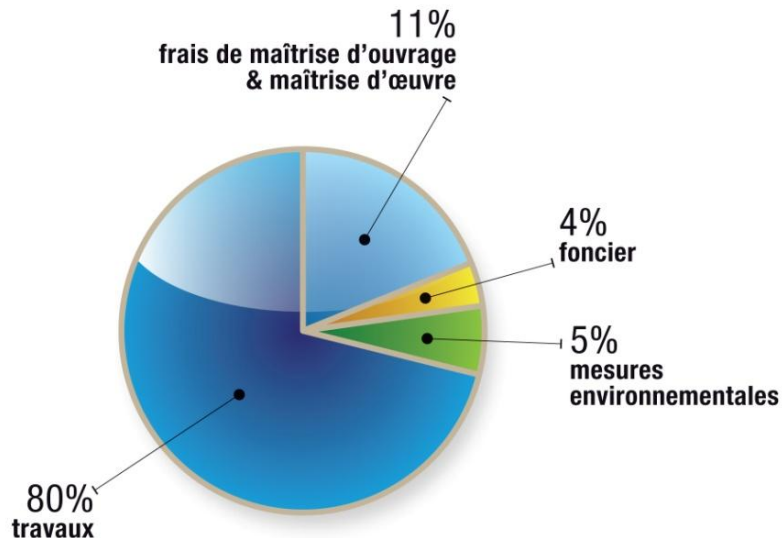
2015-
2020

Réalisation des travaux par tranches en fonction des inscriptions budgétaires

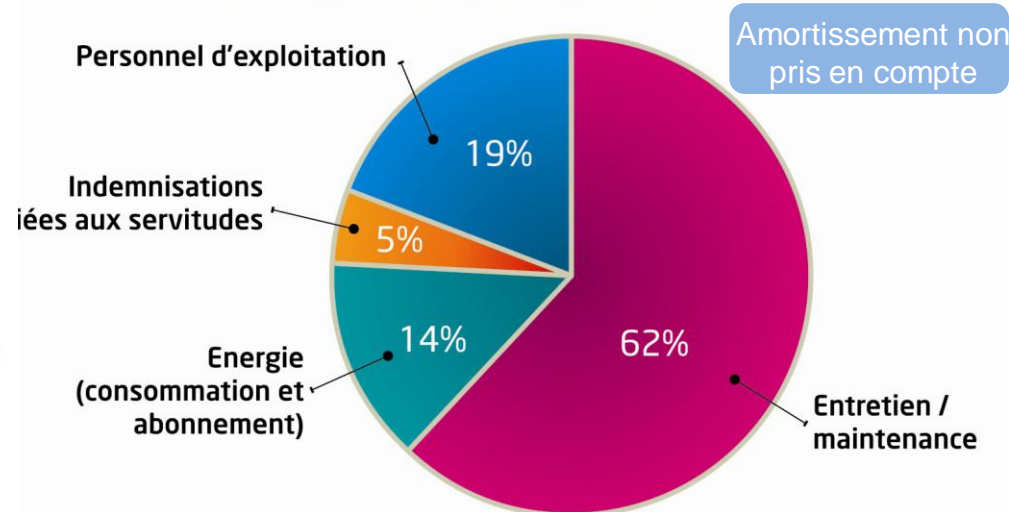
Etudes financées depuis 2000 par l'Etat, la région Ile-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Europe

- Projet d'aménagement estimé aujourd'hui à **495 M€ HT** (valeur 2009)
- Le coût de fonctionnement moyen annuel est estimé à **4,5 M€ HT**

Décomposition du coût d'investissement



Décomposition du coût prévisionnel de fonctionnement : 4,5 M€ HT / an



Les principales questions posées au maître d'ouvrage depuis le début du débat

Concernant le site de la Bassée

- le risque de pollution de la nappe souterraine
- le risque de prolifération des moustiques
- les mesures d'indemnisations / compatibilité avec les usages
- le bénéfice apporté pour la population locale
- les risques de nuisance du chantier et leur impact sur les voies de circulation

Concernant le projet

- le coût prévisionnel de fonctionnement du projet
- le financement du projet

Concernant le territoire aval

- la crainte que le projet ne soit un prétexte à une urbanisation grandissante en zone inondable à l'aval
- la priorité donnée à la lutte contre les inondations et non au soutien d'étiage



↘ La parole est à vous !



Merci de votre attention